



Le futur canal Seine–Nord s'impose déjà dans le paysage

L'enquête publique relative au projet de canal Seine-Nord Europe, menée depuis le 15 janvier dans les communes et les départements qui se trouvent sur le tracé de cette future voie de transport, s'achève jeudi 15 mars dans le consensus.

"Elle est terminée ce soir (jeudi) après avoir duré deux mois, ce qui est la durée maximale pour une enquête publique sur une infrastructure de ce genre. Ce délai était naturel compte tenu de l'ampleur du projet", a expliqué le chargé de communication de la mission Seine-Nord Europe au sein de Voies navigables de France (VNF), Pierre-Yves Biet.

Coordonnée par le préfet de la région Picardie, l'enquête visait à recevoir l'avis de tout citoyen, collectivité ou organisme concerné par le projet.

Après le dépouillement des registres laissés dans les 68 communes du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Oise traversées par le canal, ainsi que du courrier, la commission d'enquête publique doit rendre son rapport au courant du printemps, a ajouté VNF.

"Il n'y a pas eu d'opposition réelle au canal", a toutefois déclaré Jean-Pierre Chaulet, le président de la commission, "ce qui n'était pas une surprise car l'enquête publique a été précédée d'une concertation".

Le canal Seine Nord-Europe, qui doit être mis en service en 2013, est actuellement le plus grand projet fluvial européen. Long de 106 km, il doit relier Compiègne (Oise) à Aubencheul-au-Bac, entre Douai et Cambrai (Nord). Il constitue le barreau manquant entre la Seine et le réseau fluvial de l'Europe du Nord.

Le Moniteur, 19 mars 2007